

DÉPARTEMENT de la  
MOSELLE

ARRONDISSEMENT de  
METZ-CAMPAGNE

CANTON DE VIGY

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DU  
CONSEIL SYNDI

Envoyé en préfecture le 24/09/2024

Reçu en préfecture le 24/09/2024

Publié le

24 SEP. 2024

ID : 057-200078798-20240924-12S20240924D001-DE

DU SYNDICAT MIXTE DES RUISSEAUX DU HAUT-CHEMIN

**SYNDICAT MIXTE  
DES RUISSEAUX DU  
HAUT-CHEMIN**

57640 CHARLY-ORADOUR

**délibération :**  
**D\_2024\_4\_1**

L' an deux mille vingt quatre, le mardi 24 septembre à 09 h 00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire EN VISIO CONFERENCE, sous la présidence de Madame BERGER Delphine, La Présidente.

Nombre de délégués en  
exercice : 13

Date de convocation du : 19 Septembre 2024

Présents : 5

**Titulaires** : Monsieur PIERRON Florent, Monsieur TURCK Gilbert, Madame BERGER Delphine, Monsieur GAUDÉ Hervé, Monsieur HUBERTY René

Votants : 5

**Absent(s)** : Monsieur DIEUDONNE Vincent, Monsieur EHLINGER Laurent, Madame EMMENDOERFFER Jocelyne, Monsieur HENNEQUIN François, Monsieur SCHRECKLINGER Didier, Monsieur CAYOTTE Jean-Paul, Madame MARQUES Maria

**Objet : Approbation du  
procès-verbal du 22 mai  
2024**

**Excusé(s)** : Monsieur BALLARINI Jean-Louis

**Secrétaire de Séance** : Monsieur René HUBERTY

Ce conseil se tient sans quorum en application de l'Article L2121-17du C.G.C.T. et fait suite à la Séance du 18 Septembre 2024 annulée pour absence de quorum.

Le Conseil Syndical, après en avoir pris connaissance, approuve à l'unanimité le procès-verbal du 22 mai 2024.

Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 0

Le Secrétaire,  
René HUBERTY

Emis le 24/09/2024, transmis en sous-préfecture et  
rendu exécutoire le

La Présidente,  
Delphine BERGER

